

# **RASSEMBLEMENT 27 SEPTEMBRE à 16H**

## **GRAND PLACE à LILLE**

qui sera suivi d'une manifestation pour rejoindre le Rassemblement du Comité des Sans Papiers à 18H place de la République.

Au printemps dernier, les mobilisations croissantes dans et autour des établissements scolaires (élèves, enseignants, parents d'élèves...), les cérémonies publiques de parrainage, ont retardé, freiné, la chasse à l'enfant, et craignant pour son image, M. Sarkozy a publié, avec beaucoup de confusion, la circulaire du 13 juin à grand renfort de publicités et de pseudo humanisme. Puis il a sorti de son chapeau un médiateur prêté nom: Arnaud Klarsfeld, lequel s'agitant devant les médias a déclaré tout et son contraire, proposant même aux familles déboutées de la circulaire de se cacher et par la même de demeurer à la merci des patrons négriers, des marchands de sommeil...avant de se proposer de travailler dans l'équipe de campagne à l'élection présidentielle de M. Sarkozy !! Quel médiateur est-ce ? Mais comme M. Sarkozy l'a annoncé dès mi juillet, seulement 6000 dossiers seront régularisés... alors que les personnes avaient jusqu'au 13 août pour déposer une demande. Bref M. Sarkozy déclare les résultats avant que les candidats ne passent l'examen, voir ne s'y inscrivent ! Pourtant 30 000 familles ont déposé un dossier. De plus son **application a été très variable** d'une préfecture à l'autre et y compris dans une même préfecture, un discours différent était tenu selon la personne qui recevait et également si la personne sans papiers était accompagnée ou pas du RESF ou d'une association. **La question se pose franchement de savoir si des familles s'étant présentées seules ont pu déposer une demande!**

### **La circulaire Sarkozy du 13 juin : une vaste duperie!**

A ce jour les préfectures, aux ordres de M. Sarkozy, font tout leur possible pour ne pas dépasser le taux de 20% de régularisations fixés. Certaines ajoutant pour cela de nouveaux critères... Toutes les manœuvres deviennent alors possibles pour atteindre les chiffres fixés : RESF s'entend dire en préfecture un refus pour telle famille étant donné que l'enfant n'est pas scolarisé... alors qu'il était en CP et rentre ce lundi 4 septembre en CE1!? Une autre famille présente en France depuis 6 ans se voit aussi refusée car le père a déjà un titre étudiant. Quid de la mère et des enfants ! Lundi leurs deux enfants, dont un né en France, vont entamer leur 6<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> rentrée scolaire... avec la peur au ventre... Pour une autre « elle n'a pas déposé de dossier »... jusqu'au moment où nous en apportons la preuve par l'intermédiaire de documents délivrés par la préfecture elle-même !! Et nationalement, d'une préfecture à l'autre des dossiers similaires reçoivent des réponses opposées !!

La mobilisation de tous ceux qui s'indignent qu'on procède à des expulsions a obligé le gouvernement à modérer à deux reprises la chasse à l'enfant. Les mobilisations ont déjà permis quelques régularisations. Mais des milliers de familles, d'enfants, de jeunes reprennent le chemin de l'école sous la menace de l'arrestation, parfois au sein même de l'établissement scolaire comme cela s'est déjà produit, et après un passage en centre de rétention, véritable prison qui ne dit pas son nom, d'une expulsion vers des pays où leur avenir et parfois même leurs vie sont en danger ! De plus alors que de leurs rendre visite en centre de rétention est un droit, ceux et celles qui le font et feront vont se voir fichés pour au moins 3 ans !! Faire peur, faire peur...

### **Nous ne pouvons pas laisser faire en notre nom !**

Dès la rentrée dans tous les établissements scolaires, parents enseignants, élèves, étudiants, mobilisons nous pour exiger la régularisation des élèves et de leurs familles ainsi que celle des jeunes majeurs. Haut et fort, nous disons NON AUX EXPULSIONS. Ils ne doivent plus vivre dans la terreur permanente de l'arrestation, ils doivent vivre, travailler et élever leurs enfants, faire des projets d'avenir. ICI !

### **Permanence tous les mardi (à partir du 12/09/06) de 18H à 20H au local de SUD Education, 84, rue de Cambrai à Lille ( métro Porte de Valenciennes)**

RESF 59-62 : s/c FSU - halles aux sucres 28, rue des Archives 59800 LILLE

mail : [resf5962@wanadoo.fr](mailto:resf5962@wanadoo.fr) - site : <http://www.educationsansfrontieres.org/>

tel : Christophe : 06.83.56.03.07 - Fatiha : 06.83.56.03.07 - Didier : 06.12.53.37.31 - Arnaud : 06.63.29.07.01

( CNT-SSEC, CSP59, FCPE, FERC-CGT, FSU, LDH, MRAP, SUD Education, SUD Santé-Sociaux, Syndicat des Avocats de France, UNSA Education, SGEN-CFDT, FIDL, UNEF, SUD Etudiants ... et des individus )